

Portiragnes, le 04 octobre 2010



Monsieur, Madame,

Objet : CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE « LES TAMARIS ET LES PORTES DU SOLEIL »

Par la présente, nous vous invitons à assister à l'assemblée générale de notre association qui se tiendra le **mercredi 3 novembre 2010 à 9 H 00 à la Salle Polyvalente de PORTIRAGNES (Village), Boulevard Frédéric Mistral.**

ORDRE DU JOUR :

1. Accueil
2. Désignation d'un secrétaire de séance
3. Contrôle des présences
4. Désignation de 6 scrutateurs.
5. Approbation du PV de l'A.G. du 03/11/2009
6. RAPPORT DES ACTIVITES
7. Présentation des comptes et bilan exercice 2009-2010 par Mrs Candel et Latil.
8. Approbation des comptes exercice 2009-2010
9. Quitus aux administrateurs
10. Présentation du budget 2010-2011
11. Modification Article 11 des Statuts.
12. Modification Article 8 des Statuts.
13. Modification de l'Article 16 des statuts
14. Alimentation du fonds de réserve 50 €/habitation
15. Approbation du budget prévisionnel 2010-2011
16. Confirmation du mandat de poursuivre en recouvrement
17. VOTES
18. Questions et réponses
19. Résultat des votes

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués et dévoués.

Jean-Claude OLIO

Président

Points à l'ordre du jour

PROPOSITION DE MODIFICATIONS STATUTAIRES

Article 11 : Convocation paragraphe 2

2° . Les convocations sont adressées au moins 21 jours avant la réunion. Elles contiennent le jour le lieu, l'heure de la réunion et l'ordre du jour. Elles sont adressées à tous les membres de l'association, soit au domicile qu'ils ont fait connaître et sous pli postal ordinaire, soit par convocation électronique à l'adresse courrielle signalée par le membre. En outre, le Conseil Syndical utilisera la voie d'affiche sur les domaines et la publication électronique pour assurer la publicité de cette convocation.

Article 8 : Exercice social

L'exercice social annuel débute le 1er septembre pour se terminer au 31 août l'année suivante

Article 16 : Délibérations

- ... Les décisions sont notifiées aux propriétaires par envoi d'une copie du procès verbal certifiée par le président;
- l'envoi est adressé sous pli recommandé (ou par tout système équivalent légalement acceptable) aux seuls propriétaires absents et non représentés à l'assemblée générale.
- l'envoi est adressé sous pli simple à tous les autres propriétaires.

BUDGET PREVISIONNEL 2010-2011		2010-2011	par lot
ENTRETIEN			
	EDF	12000	
	Espaces verts	35000	
	Ramassage	85000	
	Entretien immobilier contrats et travaux divers DOMOMUST, BARBAZO, KRISPIL,OCEA,TMPS, SOMES	50000	
	Fournitures pour entretien	2000	
HONORAIRES			
	CANDEL	5000	
	LATIL	5000	
	AVOCATS	25000	
	SURVEILLANCE SITE	50000	
SECRETARIAT			
	Loyer	7200	
	Fournitures bureau	2000	
	Frais postaux Courants	5000	
	Frais postaux AG	20000	
	Téléphone	2000	
	Informatique AZURYS	3000	
	Charges M6 electricité eau nettyage	750	
FRAIS ASL			
	Assurances	2000	
	Location Matériel AG	2000	
	Frais fonctionnement (y compris déplacements)	15000	
	Cotisations	500	
	Taxes	500	

Total charges ordinaires prévisibles	328950	416
PROVISIONS (réserve pour usage aléatoire)		
pour travaux d'entretien indéterminables: canalisations,.....	16000	
pour achat de fournitures d'entretien	4000	
pour éventuels honoraires de gestion	55000	
pour investissement bureau (armoires etc)	3000	
Total des charges possibles mais aléatoires	78000	99
ALIMENTATION FONDS DE RESERVE	39500	50
Préinstallation de l'internet pour tous les lots	126400	
amortissement avec financement sur 5 ans	26544	34

Il est à noter que le Conseil Syndical à la demande de Mr Latil, Commissaire aux comptes, n'effectuera qu'un seul appel de fonds pour l'exercice à venir pour couvrir les charges prévisibles (416 €), l'alimentation du fonds de réserve (50 €) et la pré-installation de l'internet dans les domaines (34 €) soit au total 500 €. Ce n'est que dans la mesure où des événements particuliers devaient survenir qu'il faudrait compléter par un second appel de 100 € maximum.

L'information comptable publique sera accessible sur le site informatique de l'A.S.L. et disponible, lors des permanences, à la maison des propriétaires aussitôt que validée par Monsieur Latil, Commissaire aux comptes du cabinet FLAUDIT.

MODE D'EMPLOI POUR LE BULLETIN DE VOTE

Lors de l'Assemblée Générale du 3 novembre 2010, vous serez amené à vous exprimer sur les points à l'ordre du jour qui feront l'objet d'un vote.

- **Si vous êtes présents**, aucun problème, car après avoir entendu en cours de séance les explications qui pourront éclairer votre choix, vous remplirez et remettrez un bulletin de vote qui identifie votre lot.
- **Si vous ne pouvez pas être présents, et que** vous souhaitez confier votre bulletin de vote (*dûment complété avec nom, l'identification du lot et signature*) à la discrétion d'un mandataire, vous pouvez à votre choix ,
 - *soit renvoyer le bulletin de vote au président de séance par envoi postal à l'adresse de l'ASL mentionnée ci-dessus avant le 22 octobre 2009, le cachet de la poste faisant fois.*
 - *soit renvoyer une copie électronique du bulletin sur lequel vous vous êtes identifiés à l'adresse courrielle de l'ASL asltps.portiragnes@gmail.com et cela avant le 1er novembre 2010. Vos bulletins seront imprimés par nos soins avant l'A.G..*
 - *soit vous mentionnez le nom du mandataire (un membre de l'ASL) auquel vous remettez votre bulletin;*

BULLETIN DE VOTE DE (1 vote par lot) :

identification du lot (domaine, groupe, n°) _____

propriétaire(s) / usufruitiers : _____

biffer les mentions inutiles (*):

- 1) *Je serai personnellement présent à l'A.G. Du 03/11/2010 (*) auquel cas je présenterai moi-même le bulletin de vote en séance après avoir écouté les explications. (*)*
- 2) *Je donne mandat au président de séance de me représenter et transmets ce formulaire à l'adresse de l'ASL par courrier postal (*)*
- 3) *Je donne mandat au président de séance de me représenter et transmets une copie numérisée (scanner) de ce formulaire dûment signé à l'adresse courrielle (email) de l'ASL asltps.portiragnes@gmail.com (*)*
- 4) *Je remets ce document et donne mandat à ,membre de l'ASL et propriétaire du lot pour me représenter. (*)*

Signature

		POUR	CONTRE	ABSTENTION
1	Approbation du PV de l'A.G. du 03 nov. 2009			
2	Approbation des comptes			
3	Quitus aux administrateurs			
4	Modification de l'article des statuts pour autoriser les convocations sans recommandée			
5	Modification de l'article des statuts qui précise l'exercice comptable			
6	Modification de l'article des statuts qui précise les modalités de communication des délibérations.			
7	Alimentation du fonds de réserve pour 50,00 € /lot			
8	Approbation du budget prévisionnel 2010-2011 de fonctionnement			
9	Confirmation du mandat de poursuivre en recouvrement			
	Marquez d'une croix votre choix			

N.B. Pour les présents et représentés, bulletin de vote à remettre après les explications données en séance